



Fédération des aînées et aînés francophones du Canada

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le mercredi 23 mars 2016

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada se dit heureuse des mesures prises par le gouvernement fédéral dans le budget 2016-2017 mais reste sur son appétit !

La **Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)** est très heureuse de certains engagements pris par le gouvernement fédéral dans le budget 2016-2017.

« Nous sommes particulièrement heureux de voir que le gouvernement fédéral s'est engagé à bonifier le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées les plus démunies de notre société, soit les personnes âgées vivant seules » affirme le président de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, M. Roland Gallant. « Si nous voulons que les aînés puissent bénéficier d'un revenu adéquat à la retraite et vivre à tout le moins au-delà du seuil de pauvreté, il était devenu urgent de bonifier le Supplément de revenu garanti » Les membres de la FAAFC sont également heureux de voir que le revenu des personnes âgées qui doivent vivre séparément pour des raisons de santé sera bonifié.

De plus, la Fédération est très encouragée par les mesures qui visent à rétablir l'âge de la retraite de 67 à 65 ans et à améliorer le Régime de pension du Canada. « Nous avons toujours cru, affirme M. Gallant, que l'augmentation de l'âge de la retraite allait pénaliser un grand nombre de personnes dans cette tranche d'âge. En effet, il est déjà difficile de se trouver un emploi quand on a 60 ans. Imaginez alors la difficulté que cela pourrait représenter pour les personnes à 65, 66 ou 67 ans. » L'amélioration du Régime de pension du Canada ne pourra qu'être bénéfique auprès d'un grand nombre de Canadiens qui ne bénéficient pas d'un régime privé de pension fourni par un employeur.

La Fédération voit d'un bon œil la décision du gouvernement fédéral d'accroître le nombre de logements abordables pour les aînés. Il est difficile pour plusieurs aînés à faible revenu de trouver un logement convenable et d'y demeurer le plus longtemps possible. Nous sommes heureux que le budget 2016 appuie la construction, la réparation et l'adaptation de logements abordables pour les aînés.

Malgré ces bonnes nouvelles, la FAAFC reste quand même sur son appétit en ce qui a trait à la promesse d'investir dans les soins à domicile. Bien qu'on souligne un tel besoin dans le cadre du présent budget, il n'y a aucun engagement financier pour l'instant. Il en est de même pour l'initiative qui vise à rendre les médicaments d'ordonnance plus abordables et accessibles. Les membres de la FAAFC comprennent que ces deux dossiers exigent des discussions approfondies

au préalable avec les provinces et territoires, mais les membres tiennent à rappeler l'importance et l'urgence d'agir dans ces deux domaines.

Enfin, la FAAFC est déçue du fait que rien n'est mentionné dans le budget concernant la poursuite du financement de la Feuille de route pour les langues officielles. « L'engagement du gouvernement fédéral à l'endroit des communautés francophones en situation minoritaire est vital et nous aurions fortement apprécié un engagement ferme et déterminant dans le cadre du présent budget » affirme M. Gallant. « Souhaitons que malgré l'absence d'un tel engagement, le gouvernement fédéral continuera à soutenir les communautés francophones par le biais de la Feuille de route. »

La Fédération est heureuse des mesures prises par le gouvernement fédéral dans ce premier budget du gouvernement Trudeau. Toutefois, la FAAFC et ses associations membres entendent demeurer vigilantes face à l'application des engagements pris à l'intérieur du budget 2016-2017.

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada a pour mission de défendre les droits et les intérêts des aînées et aînés francophones du Canada et de faire valoir leurs besoins de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et leur culture. La FAAFC compte près de 60 000 aînés membres au Canada.

- 30 -

Renseignements : Jean-Luc Racine, directeur général de la FAAFC
Tél. : (613) 564-0212 info@faafc.ca / www.faafc.ca